



## DELIBERATION

N° 06

Conseil d'administration du mardi 18 juin 2024

-----

Le mardi dix-huit juin deux mil-vingt-quatre, à 14 heures 30 minutes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 03 juin deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle L'Escale du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 juin 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

### Présent.e.s :

Mmes et MM Joël LE BOLU, Jean-Pierre PRIGENT, Valérie DUMONT, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marika VAN HAAFTEN, Carole DAINNE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Gilbert VALLEE.

### Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT.

MM Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT.

Mme Françoise JAMIN a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

## VI – CENTRE D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS TECHNIQUES (CICAT 72) : MISE EN PLACE DE DEUX ATELIERS DE SENSIBILISATION LES 14 OCTOBRE ET 18 NOVEMBRE 2024

Rapporteur : M. PRIGENT

Le CICAT effectue des actions collectives de sensibilisation auprès des habitants. Ces actions gratuites visent à sensibiliser les personnes âgées de plus de 60 ans, encore autonomes ou en perte d'autonomie, sur les mesures favorisant le bien vieillir au domicile.

Deux thématiques ont été retenues : d'une part, les trucs et astuces pratiques au quotidien permettant de faciliter les gestes de la vie pour maintenir son autonomie ; d'autre part, la prévention des chutes dans la vie quotidienne permettant la poursuite de ses activités malgré l'avancée en âge.

Le 1<sup>er</sup> atelier a été programmé le lundi 14 octobre 2024 à 14h30 salle l'Escale et le deuxième atelier le lundi 18 novembre 2024 à 14h30 salle l'Escale.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver ces deux ateliers.

### Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration approuve l'organisation de ces deux ateliers.

Présents : 10 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance  
Martine LAUNAY



## DELIBERATION

N° 07

Conseil d'administration du mardi 18 juin 2024

-=-=-=-=-

Le mardi dix-huit juin deux mil-vingt-quatre, à 14 heures 30 minutes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 03 juin deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle L'Escale du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 juin 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

### Présent.e.s :

Mmes et MM Joël LE BOLU, Jean-Pierre PRIGENT, Valérie DUMONT, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marika VAN HAAFTEN, Carole DAINNE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Gilbert VALLEE.

### Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT.

MM Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT.

Mme Françoise JAMIN a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

## VII – PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION « MA BOÎTE SOS »

Rapporteur : Mme LAUNAY

« Ma Boîte SOS » est une petite boîte en plastique transparente étanche contenant un certain nombre de renseignements inscrits sur une fiche d'information. Elle renseigne sur l'état de santé de la personne. Il peut s'agir par exemple d'antécédents médicaux, d'allergies, du groupe sanguin, du médecin traitant...

Stockée dans le réfrigérateur et accompagnée d'un autocollant sur la porte du réfrigérateur, la petite boîte facilite la prise en charge auprès des services de secours (pompiers, SAMU, ambulances, gendarmerie, services de soin à domicile...) en les aidant à agir rapidement si nécessaire.

Ce dispositif leur permet non seulement de gagner du temps mais aussi de ne pas commettre d'impair dans les soins apportés lors d'un secours à domicile.

Elle est nominative. Elle peut être mise à jour. Chaque personne remplit sa propre fiche.

Une rencontre pour présenter « La Boîte SOS » a eu lieu le 12 avril dernier à la mairie de Saint-Pavace avec deux élus de La Chapelle Saint Aubin.

Au mois de mars 2024, la commune de Saint-Pavace avait convié les Palvinéens de plus de 75 ans à une réunion de présentation de la boîte SOS, mettant néanmoins le dispositif en accession gratuite auprès de tous les habitants.

La collectivité a commandé trois cartons contenant chacun 183 boîtes (soit 549 boîtes).

A cela, la commune a financé les auto-collants apposés sur le réfrigérateur.

Sur la commune de La Chapelle saint Aubin, il y a 346 personnes de plus de 75 ans, 555 personnes de plus de 70 ans, 733 personnes de plus de 65 ans.